

João Dinis LOURENÇO

Date de l'entretien : 17 avril 2009

Lieu de l'entretien : Bordeaux, 33300

Enquêteur : Raymond ARNAUD

ATTENTION ! Les annotations entre crochets en italique [*annotation*] sont des indications du Rahmi pour aider à la compréhension de l'entretien.

RAYMOND ARNAUD - Nous sommes le... 17 avril, au consulat du Portugal, à Bordeaux et, Raymond Arnaud va interviewer monsieur Lourenço.

Monsieur Lourenço, est-ce que vous pouvez donner votre nom et votre date de naissance et parler de votre... de votre enfance au Portugal ?

JOÃO DINIS LOURENÇO - ... Oui. Alors... Je m'appelle, de mon nom complet, mon nom de baptême, João Dinis Lourenço. Je suis né au Portugal, dans la commune de Mira, district de Coimbra, le... 30 septembre 1944. En réalité, ils mettent ma première aventure, c'est celle qui est arrivée un peu à tous les Portugais. En réalité, je suis né un 4 septembre, mais... à l'époque pour se déplacer du village jusqu' à la commune c'était tout un... tout un drame, toute une tragédie. Et comme la foire, dans la commune, c'était le 30, mon père... agriculteur... il est allé bien sûr... vendre la vache, acheter le cochon, il a profité en même temps pour enregistrer l'enfant. Ce qui veut dire que... à l'époque, les enfants avaient une importance moindre dans la famille. On a... on... on attribuait énormément de valeurs aux vaches, aux bœufs, aux cochons, aux poules, c'était essentiel et les enfants, c'était pas un motif de préoccupation... De là ça m'a... le fait d'être né dans un village de parents

agriculteurs, je pense que ça a formé un peu ma personnalité et m'a donné une certaine simplicité, un regard des choses, la vie, d'une façon simple.

Surtout aujourd'hui, bon parce que je vais avoir 65 ans, disons que suis né à une époque où il n'y avait pas d'électricité... au... et disons que... Il y a une évolution considérable de... de la vie, aujourd'hui on vit à l'heure... on vit à... à l'heure de l'informatique... on va... on est allé dans la lune, disons que, ma génération, j'appartiens à une génération qui a eu vraiment un... un... vécu... considérable. Alors disons que, j'ai vécu dans... dans un village... où j'ai fait l'instruction primaire, à l'époque très peu de gens avaient accès à l'enseignement... j'ai fait l'instruction primaire dans un village et, à l'âge de partir au lycée... j'ai été le seul... et... le seul enfant du village à partir au lycée.

Comment s'appelait le village s'il vous plaît ?

... Seixa de Mira. Seixa qui appartient à la commune de Mira. Et... mes parents n'étaient pas riches, enfin, n'étant pas riches, ils avaient... ils tenaient, à ce que je... que je bénéficie, enfin, d'une éducation formelle... différente de celle que eux-mêmes ont pu bénéficier.

Est-ce qu'ils étaient agriculteurs, propriétaire de...?

Ils étaient agriculteurs propriétaires. Disons qu'au niveau du village... où... la pauvreté, parfois la misère, était notoire, ils étaient enfants de... de... quand même des propriétaires. On... on vivait, disons, à l'aise... ils étaient, enfin, propriétaires agriculteurs. Il était aussi négociant de... de... d'animaux, il y avait à l'époque... vous savez que la plupart des gens n'avaient pas la possibilité d'avoir des... des bœufs ou des vaches. Alors pour les vaches, qu'est-ce que mon père faisait ? Bah il achetait les vaches, les personnes travaillaient, profitaient... des... veaux et du lait ! Et c'était partagé entre le propriétaire de la vache et les agriculteurs, qui profitaient du travail, du lait et des... des... des veaux Disons que j'ai bénéficié... je suis allé dans un lycée à... Aveiro, où j'ai fait 3 ans de lycée et après je suis revenu dans un collège de... de Mira, où j'ai fini, à l'époque, la 5ème année du lycée.

Entre temps, je suis parti dans un autre lycée, à Figueira da Foz, où j'ai conclu mon bac, et entre temps, il est arrivé c'qui arrivait à toute ma génération... On va parler de ça un peu plus tard... L'armée. N'oubliez pas que, à l'époque, il y avait la guerre coloniale. Alors... la plupart de... de mes collègues... n'ont pas pu finir, ceux qui fréquentaient à l'université, ceux comme moi, qui avait mon bac, il fallait... il fallait, bien sûr... faire l'armée. Moi, j'ai été bien sûr... mobilisé. J'ai fait trois ans et demi... d'armée, parce que c'était vraiment le minimum ! J'ai fait le cours d'officier, il m'est arrivé un malheur parce que j'ai été dégradé et, je suis passé au cours de... sergent. Et là j'ai eu une... une... j'ai été très bien évalué, une bonne note, et disons qu'à l'époque il y avait quatre incorporations par an, pour aller dans les... dans la guerre coloniale. Et, comme j'ai eu une bonne note, disons que j'ai pas été mobilisé, ce qui...

C'était en quelle année ça, environ ?

C'était en 1965. J'ai fait l'armée entre 65 et 69. Et 66 et 69 [*tousse*]... Disons que, c'était pour moi vraiment du temps perdu, parce que, vous savez, j'étais étudiant à l'époque, il y avait, n'oublions pas qu'il y avait... Salazar encore, et j'étais pas très prenant quoi... ma disposition n'étais pas... j'étais pas vraiment du bord quoi ! J'étais comme tout le monde un p'tit peu opposant... il fallait pas faire une gymnastique spéciale pour être opposant à Salazar. Mais enfin, ça m'a quand même valu trois ans et demi d'armée. Alors, vous pensez que... trois ans et demi, c'était le temps d'avoir une licence, alors reprendre les études au bout de trois ans et demi, quatre ans, c'était un peu compliqué.

Il faut aussi associer à mon histoire, l'histoire de mon épouse, qui est... je suis aujourd'hui, bien sûr, vice-consul au consulat du Portugal et, mon épouse est chancelier au consulat. Alors nous nous sommes, à... après que je sois sorti de l'armée nous nous sommes mariés. Qu'est-ce qu'elle faisait mon épouse ? Elle était élève de... à l'université de Coimbra, en mathématiques. Mais, il est arrivé, vous savez qu'en France il y a eu mai 68 et, mai 68 il s'est répercuté au Portugal en 69. Il est arrivé a Coimbra... une chose intéressante, enfin intéressante... il y avait un mouvement d'étudiants, qui voulait faire un peu au Portugal, transmettre au Portugal, ce qui s'est passé en France et, le prétexte a été justement à Coimbra...

Vous savez que les élèves de... de... de mathématiques, ils avaient pas une salle expresse... exprès [se corrige]. Alors ils allaient un petit peu partout. Et on a inauguré, justement, une salle pour les mathématiques ! Il y a le président de la République de l'époque, Américo Tomás, qui est allé inaugurer cette... cette... cette salle. Et, bien sûr, il a pris la parole, d'autres personnalités ont pris la parole et il y a eu un moment donné, le président de l'académie de Coimbra a aussi voulu prendre la parole. Et... ça ne lui a été pas permis de... de... d'user de la parole. Alors ça a provoqué un... une...une... une p'tite révolte, une p'tite révolution, si vous voulez, et c'est à partir de là que le mouvement s'est vraiment et définitivement déclenché.

Pourquoi on lui a interdit la parole ?

À cause de la bêtise et d'un mot qui s'appelle « Dictature ». En dictature, on fait ce qu'on... ce qu'on pense être bien... Vous imaginez, quelqu'un qui avait été élu pour représenter le monde étudiant... non, parce qu'il allait sûrement revendiquer, on profitait du mouvement mai 68 en France pour aller sûrement revendiquer quelque chose, mais, revendiquer en dictature, c'est pas toujours bien accepté ! Alors, le... le début de ce mouvement a été vraiment... à cette époque. Disons que... ça pour dire que... moi j'ai fait trois ans et demi d'armée, je pouvais pas poursuivre mes études, c'était un peu compliqué. Et mon épouse, on n'a jamais parlé de grève au Portugal, en 69, elle n'a pas pu faire ses examens, parce que il y a eu, bien sûr, un mouvement de grève.

Et vous étiez à Coimbra à ce moment-là ?

J'étais à Coimbra, mais je sortais de l'armée, hein. Je... j'étais inscrit... dans un... une université, que je n'ai pas fréquenté d'ailleurs, et on s'est retrouvé, alors mariés, on s'est mariés et... je pensais, bien sûr, parce qu'à l'époque c'était pas les emplois qui manquaient, il faut dire ça. Parce qu'avec... on... on... il y avait des milliers de jeunes... qui partaient dans nos colonies, forcément, au Portugal, il y avait énormément de place ! N'oubliez pas qu'on était... tout ça s'est passé il y a quarante ans... disons que c'était pas les places qui manquaient. Alors qu'est-ce qu'il y a eu ?

Une coïncidence... Mes parents, beh ils avaient tué le cochon, pour Noël et, comme d'habitude, on invitait des... des gens, enfin de la famille et on avait des personnes connues. Une des personnes qui étaient... dans nos .., qui avaient un bon rapport avec mes parents, c'était... Dimatirial, c'était un ancien consul qui était en place à Bordeaux. Et bien sûr, beh à la maison, on a parlé.

On a parlé, on se voyait pas depuis pas mal de temps, « *Qu'est-ce que vous faites ? Qu'est-ce que vous faites pas ?* » Etc... Et je dis, voilà, j'ai raconté un p'tit peu mon histoire et il m'a dit, « *Mais, pourquoi tu veux pas... si tu veux, j'peux te proposer une expérience. Tu viendras avec moi à Bordeaux, tu t'inscris à l'université et tu travailles au consulat* »... Bon, j'ai réfléchi un peu et, en effet, je me suis décidé à... à venir ! Alors en janvier 1970, je me suis trouvé à Bordeaux, inscrit à l'université de droit... comme salarié, mais il y a une chose que je n'ai pas prévu, c'est que, à l'époque, en janvier 1970, c'était le drame de l'immigration, c'est-à-dire, des milliers et des milliers de Portugais sont partis du Portugal, la plupart clandestinement et ont vraiment envahi la France. Dans ces années-là, presque un million de Portugais sont arrivés en France. Vous imaginez, les personnes qui sont venues sans documents, vous imaginez un peu c'que c'était le consulat à cette époque ! On arrivait le matin, il y avait 200, 300, 400 personnes. Vous imaginez faire des études... il était parfois 11 heures du soir, minuit, j'étais encore au consulat alors...

Vous étiez salarié, là, au consulat ?

Salarié, oui. À l'époque c'était comme ça. Aujourd'hui, on appartient à la fonction publique. Mais à l'époque, on était, si vous voulez, un peu « employé du consul ». Mon contrat c'était... c'est même difficile à traduire ! C'était un contrat verbal... un contrat verbal. Disons, ça correspondait un peu à être employé du consul, quoi... Et ça a duré... D'ailleurs, il est arrivé, parce que ma femme est restée au Portugal parce qu'elle était enceinte de ma fille aînée, et vous imaginez bien un peu... la situation de l'époque. Ma fille est née un... vendredi 13 mars et... je l'ai su le lundi, par un télégramme, où il y avait encore les petites feuilles collées, vous voyez. Aujourd'hui, quand je pense à ça mais... c'est bizarre ! On est né dans une autre époque, ce qui est vrai, aujourd'hui...

Ça c'était en quelle année ?

En 1970... Vous imaginez un petit peu ! Alors, avoir connaissance de la naissance... d'un enfant, trois jours plus tard. Aujourd'hui, c'est inimaginable ! Avec la technique... sur le moment, on connaît, on sait tout [tousse]. Et... disons que... au bout de six mois, mon épouse est venue m'rejoindre avec... avec ma fille. Et au bout de... à peu près un an, je me suis dit, parce que je peux vous dire qu'à l'époque je gagnais... 895 francs. 895 francs... Pour moi, ma fille et ma... et mon épouse, c'était pas... c'était pas... le bout du monde, quoi. Alors, je me suis dit, « *Non. Je n'ai pas besoin de ça... je retourne au Portugal. T'est pas une vie qui me convient, trop de travail, la rémunération n'était pas correcte* », alors j'ai dit au consul , « *Non. Je pars au Portugal, je trouve facilement un emploi. Mon épouse va reprendre ses études et on repart au Portugal !*

Et à l'époque, encore une fois... c'était le consul qui demandait en fonction, il admettait des fonctionnaires en fonction de... du besoin. Alors, comme ma femme était mathéma... enfin mathématicienne, si vous voulez, on avait besoin de quelqu'un pour la comptabilité, beh, il a contacté le Portugal et le Portugal a autorisé qu'elle travaille au consulat. Disons qu'à partir de là, deux salaires, ça a un p'tit peu recomposé les choses et, après, jusqu'à maintenant, qu'est-ce qu'il y a eu. Bon... il... on a progressé dans la carrière, c'est arrivé, je suis arrivé comme secrétaire ... j'ai fait concours pour chancelier et, plus tard, concours pour vice-consul.

Donc, vous n'êtes pas retourné au Portugal ?

Je ne suis pas retourné au Portugal et je ne me considère pas non plus comme un parachutiste, ce que l'on voit un petit peu partout, vous savez, des gens avec des intéressements qui tombent, voilà, directement comme vice-consul. Moi, j'ai fait tout mon parcours et ça c'est tout à mon honneur, voilà.

Et... et... et quels... quels étaient vos liens avec le... le Portugal pendant toute cette carrière, à partir de 1970, est-ce que vous reveniez souvent au Portugal ?

Voilà, un p'tit peu comme tout le monde, nous avons... la nostalgie du pays et j'ai toujours gardé, pour une question professionnelle et pour une question personnelle ... je suis citoyen portugais, j'aime mon pays, même si j'ai l'habitude de l'égratigner un peu et, surtout maintenant, parce que si je... si je l'égratigne, c'est parce que je l'aime bien justement. Je fais un petit peu ce que l'on fait avec nos enfants, on les réprimande, on les a... on fait, faire la punition [?], mais c'est parce qu'on les aime bien. Et quand on... quand on veut avoir vraiment un pays exemplaire... on essaie, enfin de l'égratigner, de critiquer, mais toujours, toujours, dans le bon sens... Et pour répondre à votre question, j'ai toujours, pour une question professionnelle et personnelle... j'aime mon pays, j'ai des attaches, d'ailleurs ... j'ai bien sûr de la famille, j'ai des biens et en plus, j'ai une fille et un... et un... et des petits-enfants, qui vivent au Portugal. Alors, cela nous amène bien sûr à y aller deux, trois ou quatre fois par an... de façon à garder cette... cette... cette... cette intimité, avec le Portugal.

... Et, vous avez évoqué le... la venue de... d'énormément de Portugais à une époque. Et comment a évolué, si vous voulez, la... la venue des Portugais par la suite ?

Voilà, alors dans les années soixante-dix, c'est le plus gros de l'immigration... la France a reçu en... dans les années soixante-dix, un million de Portugais. Alors, vous savez des millions de portugais, moi j'ai toujours pensé et je reviens un petit peu à ce que je vous ai dit tout à l'heure, j'aime bien mon pays et c'est pour ça que j'aime l'égratigner et quand je suis, maintenant déjà, en termes de bilan, vous voyez et... et... et mon bilan, je remarque que... que le Portugal est, vraiment, un... un p'tit... un p'tit rectangle là-bas au fond, tout près de la mer. Et... et je remarque qu'on a toujours un petit peu eu, je sais pas si c'est une habitude, ou la mauvaise habitude, ou si c'est le destin, de pousser un petit peu, c'est peut-être à cause de l'étroitesse du pays, mais on a toujours eu la tendance de pousser un peu les gens, que ce soit pour des motifs religieux, économiques ou politiques.

Ça a commencé en 1900... en 1490 et j'vais vous prouver ce que je vous dis. En 1990 [1490], pour des questions religieuses, on a poussé, expulsé, des milliers de juifs.

D'ailleurs, la plupart sont installés dans notre région, ils l'ont bien enrichie. Dans les années 1880, après l'abolition de l'esclavage au Brésil, des milliers, des milliers de Portugais, sont partis au Brésil [tousse] pour, d'une certaine façon, pour travailler et pour substituer la main d'œuvre de l'esclavage. Après en 1900... dans les années 1950, le Portugal s'est rendu compte qu'on avait les colonies. Jusque-là, personne en parlait. Et à partir de cette époque, encore une fois, des milliers et des milliers de Portugais sont partis dans les colonies, parce que n'oubliez pas que, jusque-là, il fallait un passeport pour y aller.

Alors on s'est rendu compte qu'on avait des colonies qu'il fallait, bien sûr, les peupler ou repeupler. Des milliers et des milliers de Portugais sont partis. Et dans les années soixante, soixante-dix, comme vous le savez bien, la France a accepté un million de Portugais. Alors c'est cette tendance, c'est ce destin, que... que... que j'admets, c'est... c'est génétique peut-être ! C'est génétique... qu'un pays ne... n'arrive pas à garder ses... ses concitoyens. Et aujourd'hui, on se trouve dans la situation d'avoir une population de... 12 millions d'habitants, dans... et que 5 millions de ces habitants sont à l'étranger.

Maintenant, si vous me demandez si les intérêts de tous ces gens sont correctement et bien défendus, bon ça, c'est une autre affaire... je veux pas me mêler. Mais par contre, revenons à l'immigration, j'ai vécu, j'ai vécu dans les ann... depuis les années soixante-dix, comme vous voyez, dans ma position... j'ai vécu, un petit peu, l'évolution de l'immigration. Au début on a assisté, vraiment... Les Portugais, on doit et je sais qu'on a bonne mémoire, parce que, aujourd'hui on est... on a été un pays d'émigration avec un e et, aujourd'hui, on est un pays d'immigration avec un i.

Même si l'on continue à partir aujourd'hui, en Europe on appelle plus ça immigration, mais les gens travaillent ailleurs, ils sont disloqués. Mais, pendant tout... toutes ces années, c'est vrai qu'on accepte, on a cette tendance, d'abord par notre espr... notre façon d'être, nous sommes tolérants et étant donné qu'on a eu un vécu et on continue finalement de l'avoir, de partir à l'étranger, on a [tousse] accepté très... très bien les gens qui ont imm... immigrés, vers le Portugal... Et on a vécu, vous savez dans les années soixante et soixante-dix, des drames, des tragédies, des choses, que... on ne doit pas oublier, parce que c'est tout à notre honneur. On a fait,

on a... on a... on a habité dans des bidonvilles, avec la... tout ce que ça a de... de... je sais pas, de connotations négatives. Mais... moi, j'assume parfaitement... cette situation. Ça nous... ça nous... ça nous grandit vraiment l'âme portugaise.

On a passé des sacrifices, on a vécu des tragédies, des drames, mais on a su, par notre... par notre courage, par notre travail et par notre honnêteté, je veux dire mes compatriotes, dépasser tout ça et, aujourd'hui, c'est une de mes satisfactions. Dans les années soixante-dix, dans les années soixante, les Portugais étaient agriculteurs, étaient maçons et les femmes, femmes de ménage. Il n'y avait pas un médecin, il n'y avait pas un avocat, il n'y avait pas un entrepreneur. Aujourd'hui c'est une... c'est un... un... un des points qui me... qui me réjouit le plus. Vous ne passez pas, vous n'allez pas dans une rue, vous ne voyez pas un nom d'un Portugais médecin, avocat, entrepreneur... lié à l'administration française et ça c'est... Vraiment, on a su en deux, trois générations, par notre force, dépasser ce stade de petits travailleurs... portugais, à vraiment un stade de citoyen... citoyen de l'Europe. Et citoyen portugais qui peut vraiment s'enorgueillir et s'enorgueillir aussi, du Portugal.

Vous avez utilisé tout à l'heure l'expression « *On nous a poussés à partir* » et ce que c'est... il y a pas aussi l'idée que... que... de départ volontaire

N'oubliez pas les raisons des départs volontaires, mais l'origine, toujours, pour trois raisons... Religieuse, c'est le cas des juifs... Politique, c'était le cas surtout... surtout, des gens qui n'ont pas... des jeunes qui n'ont pas voulu faire la guerre coloniale et qui sont partis, raisons politiques. Et, le reste, des raisons économiques. C'est ce qui arrive encore aujourd'hui. Parce que, aujourd'hui, il n'y a plus le même phénomène que dans les années soixante-dix, mais le problème, c'est qu'il y a des milliers de gens qui traversent cette frontière, frontière qui n'existe plus... mais qu'ils continuent à traverser. Ils viennent pourquoi ? Ils viennent pour des raisons économiques ! Voilà, alors, c'est-à-dire, on nous pousse ou on est poussés, disons, aujourd'hui, on ne peut pas dire que c'est le pays qui pousse les gens, aujourd'hui, c'est-à-dire on vit quand même, heureusement, dans une démocratie, on... on ne nous oblige pas à partir. On est poussés à partir, pourquoi ? Parce que le pays ne

bénéficie... ne bénéficie pas de conditions économiques, de façon à ce que les gens restent. Ça c'est un phénomène de globalisation, c'est un phénomène qui n'est pas particulier au Portugal. Au Portugal, beh la raison... quelle est la raison ? Parce que les gens ont des compromis avec les crédits etc., etc. Ça c'est ce que j'entends tous les jours... et... et en salaire minimum au Portugal, c'est 500 euros, beh, alors, ils viennent, normalement, vers les pays européens où le salaire minimum est le triple !

Vous avez fait toute votre carrière professionnelle à... à Bordeaux. Pourquoi ?

... Parce que... comme je vous ai dit au début, on n'avait... on n'avait pas de statut. Notre statut, c'était être recruté localement. Moi, j'étais supposé vivre en France et, pour une question monétaire, c'était plus facile à l'état portugais, payer quelqu'un sur place que faire venir quelqu'un du ministère des affaires étrangères. Moi, je coutais... je peux vous dire qu'à l'époque, en 70 ... un dactylo... un dactylo qui venait du ministère gagnait presque trois fois plus qu'un vice-consul. Alors, ils avaient tout intérêt à recruter localement. Et d'ailleurs, je pense que la tendance va être encore une fois celle-là. Mais, ce que je voulais vous dire aussi c'est que, en parlant de l'évolution, moi je vous dis j'ai des propos un petit peu décousu, mais... mais avec cette... ce qui m'a marqué dans tout cette... dans toute ma carrière, c'est... surtout, surtout, les drames et les tragédies parce que Bordeaux, n'oubliez pas, c'est un centre de passage, vous voyez, entre la frontière... d'Hendaye, c'est qui qui passe à Bordeaux ? Ce sont les touristes, les camionneurs et les immigrants. Toutes les personnes qui viennent vers les pays du nord. Alors forcément, étant un lieu de passage, tout arrive dans cette région. Et je me souviens en particulier, les drames, les tragédies depuis tout le temps entre... entre Hendaye, entre la frontière et Bordeaux. Surtout les accidents.

Il y avait là, cette nationale 10, c'est un cimetière, on l'a considérée à une certaine époque comme le cimetière des Portugais. Et c'était vrai. Je me souviens, à une certaine époque, le maire de Belin-Béliet, il n'y avait pas encore l'autoroute, d'ailleurs aujourd'hui ce n'est pas exactement une autoroute, c'est une voie rapide. Mais à l'époque, il n'y avait même pas la voie rapide. Il a... il a... menacé de démissionner tellement il y avait de morts dans cette commune... Je me souviens

des... c'était des accidents qui arrivaient vraiment de toutes les façons. Le plus tragique, je me souviens, il y avait un camion qui était arrêté au bord de la route, un camion chargé d'essence. Beh, il y a un fourgon, de Portugais, dans les années soixante-dix, qui venait... qui a... qui transportait une douzaine de...de... de personnes, qui venaient travailler en France. Il a heurté quoi ? Pas un arbre, pas un pont. Il est allé heurter ce camion plein d'essence ! Vous imaginez la tragédie, le camion incendié, beh, ils ont été tous brûlés... Il y a quatre ou cinq ans, ce terrible accident aussi d'un groupe folklorique, qui allait, qui venait de Belgique vers le Portugal. Il y a eu une dizaine de morts. Alors j'ai assisté à toutes ces tragédies, parce qu'à un moment donné, on sort un petit peu de notre fonction.

Mais aller reconnaître des... des corps, vivre le drame, la tragédie des familles, c'était incroyable ! Dernièrement, un autre accident aussi, où il y a eu une dizaine de morts, des gens qui venaient du Portugal et des... des... des choses qui nous marquent vraiment à vie. Des tragédies individuelles et, surtout, tout ce qui concerne des enfants. Je me souviens parce m'a vraiment touché... un enfant qui est dans cet accident et un enfant qui avait 13 ans et qui est décédé, il a été décapité, alors bien sûr le corps était à... dans la chapelle de l'hôpital Pellegrin. Et, il avait un petit frère qui avait 8 ans et, ce petit frère était avec les parents et les parents... L'enfant tenait à voir son frère ! J'ai... j'ai conseillé aux parents, beh, « *Ne le faites pas ! Qu'il garde... qu'il garde en mémoire l'image de son frère vivant !* » Il a tellement insisté, les parents, bien sûr, n'ont pas... n'ont pas voulu l'accompagner, ils ne pouvaient pas, mais il fallait quelqu'un qui se prête à ça... moi... je suis pas fort pour ces choses-là, mais je me dis, « *Il faut que quelqu'un le fasse !* » J'ai pris l'enfant par la main et, je ne vous dit pas, l'enfant il a vu son frère, comme il était décapité, on lui a mis un... quelque chose, un genre de... de... de boule pour faire semblant d'être une tête, le corps. Alors, l'enfant il m'a posé des questions. Je ne pouvais pas ! C'était terrible parce que, je voyais mes petits-enfants... [sanglots dans la voix] Et vous voyez, encore aujourd'hui, c'est...

La plupart de ces accidents étaient dus à la fatigue ?

La plupart, oui. La plupart, parce qu'on... on... on venait déjà du Portugal et, dans cette partie, il y a 200 kilomètres de... d'une route droite et... sûrement, la plupart du temps, la fatigue. D'ailleurs, je me souviens, il y avait, je crois qu'il y a encore, le directeur du... des urgences de Bordeaux, le professeur Dabadie, c'est un militant de l'autoroute, parce qu'à chaque fois qu'il y avait un... un accident comme ça, vous savez, il y a toujours la presse, la télé, la radio, qui s'en mêlent. Lui, la plupart des gens ils ne veulent pas se mêler à la presse, lui, il s'accaparait la presse, la télé, la radio, pour être un militant, il fallait faire quelque chose pour rendre cette route... le moins dangereuse possible. Et aujourd'hui, d'ailleurs, ça se voit nettement qu'il y a beaucoup, beaucoup, moins d'accidents. Pourquoi ? Parce que les routes se sont considérablement améliorées.

Puisque vous avez eu des fonctions importantes et connu le... la vie du consulat pendant de... nombreuses années et vous continuer à y travailler, en tant que vice- consul, est-ce que vous pouvez nous... nous dire ce que... quelle est la spécificité du... du consulat de Bordeaux et quelles sont les... les... les tâches principales que vous avez à... remplir ?

C'est-à-dire qu'un consulat a surtout, un consulat... portugais en France, parce que n'oubliez pas que nous sommes un cas particulier de l'immigration et les cas particuliers doivent être traités d'une façon particulière. Comme il y a une... nous avons, par exemple, les départements qui dépendent de Bordeaux, nous avons quelque chose comme 80 000 personnes... qui dépendent de nous. Forcément, quatre... 80 000 personnes, il y a des naissances, il y a des mariages, il y a des décès, il y a des gens qui veulent des procurations, il y a des gens, des services notariaux, des passeports, des cartes d'identité, disons que nous avons essentiellement une fonction administrative. Je dis bien essentiellement parce que c'est l'essentiel des consulats...

Les gens viennent des départements, des Pyrénées, de... de... Dordogne, de... la Charente, Charente-Maritime, enfin des départements, sous juridiction consulaire. Qu'est-ce qu'ils viennent ? Ils viennent pas au consulat chercher ni de l'économie, ni de la couture. Ils viennent chercher le document administratif. La naissance,

enregistrer un enfant, enregistrer mariage, enregistrer un décès, faire une procuration... faire une procédure de changement de nom, c'est-à-dire tout ce qui est administratif. Cela n'empêche pas que le consulat n'est pas et devrait même avoir, il l'a, une fonction aussi culturelle et une fonction... économique... Et bien sûr... une fonction aussi de représentation. C'est-à-dire, quand il y a une manifestation en rapport au Portugal, beh, normalement les consulats se doivent d'être invités et être présents pour représenter le pays dans toutes sortes de manifestations.

Le plus courant, comme vous savez, nous avons un... un cadre d'associations considérables, qui ont des... qui font beaucoup de manifestations et, bien sûr que le consulat ne va pas se... se déplacer à chaque fois pour les petites manifestations, mais normalement, parce qu'il y a quand même 60 associations, mais, périodiquement ou une fois par an, beh, le consulat se doit d'être présent dans des manifestations importantes comme, j'sais pas, je me souviens des « Festival international du folklore » organisé par une association... des... d'autres associations, qui ont des manifestations culturelles, je pense au O Sol du Portugal, ou bien sûr, on se... on se doit d'être... d'être présent.

Quelles sont les... les limites géographiques du... du consulat du Portugal à Bordeaux ?

Avec la dernière... remo... remodulation, cela commence à... à la frontière française à Hendaye et cela va jusqu' à Poitiers. Disons qu'il y a les départements de Gironde, les Landes, Pyrénées-Atlantiques, Dordogne, Charente, Charente-Maritime, Vienne et Haute-Vienne. Ce qui est considérable, parce que cela dépasse même les limites de l'Aquitaine. Mais la tendance aujourd'hui, c'est ça. Vous savez, il y a... quand je suis arrivé, il y avait 19 consulats et, aujourd'hui la tendance c'est... c'est les regrouper et, je pense qu'à l'avenir... à l'avenir, il va y avoir quatre consulats en France, sans plus. Après, on va essayer de placer des consulats honoraires, qui n'ont pas, bien sûr, les mêmes fonctions et les mêmes pouvoirs, qu'un consulat de carrière.

Quelle a été l'évolution, si vous voulez, des immigrants portugais qui sont arrivés dans les années... soixante-dix ? Est-ce qu'ils sont restés en France, en Aquitaine, ou est-ce qu'ils sont repartis au Portugal ?

Voilà, comme on dit, très bonne question, parce que, beh il arrive... tous ces gens, tous ces gens presque sans exception, ce sont des gens qui sont venus en France pour... pour... rétablir un peu leur situation... financière. Et... tout le monde pensait, « *Je vais partir en France, je vais rester cinq ans* ». La femme, normalement, restait au Portugal, les enfants restaient au Portugal, mais, où les années sont passées, et... non seulement il n'est pas parti mais, la famille l'a rejoint. Alors, la famille, l'épouse et les enfants... Entre temps, il y a d'autres enfants qui sont nés en France. La famille a stabilisé. Ils ont créé des racines. Le temps est passé, toujours avec une petite intention, un petit espoir, de repartir.

Le problème c'est que, ils ont oubliés un petit peu l'évolution de la vie, les enfants ont grandi, les enfants se sont mariés, d'autres sont nés en France, d'autres sont... ont perdu, un p'tit peu, les attaches avec la réalité portugaise, parce que, n'oubliez pas, qu'une des choses qui est arrivée, des choses toutes simples et toutes bêtes, vous voyez, des gens qui sont venus du Portugal de cette époque, le Portugal était un pays... successivement un pays... en retard, en voie de développement, sous-développé et aujourd'hui il y a peu près la révolution, on est un pays développé avec les mêmes qualités et les mêmes défauts... que les pays européens.

Et, ces gens des an... qui sont venus dans les années soixante et soixante-dix, qu'est-ce qu'il y avait dans les villages ? Il y avait des chemins, il y avait du... du... du... des... des... aucune infrastructure. Aujourd'hui les chemins ont été transformés en route, en autoroute, de très belles maisons. Disons qu'il n'y a plus non plus... les références de ces personnes, étaient les anciens. Mais les anciens sont morts. Alors aujourd'hui, ils y vont, beh... ils n'ont plus... ils n'ont plus les mêmes attaches qu'ils avaient, les mêmes références. Et ça a créé, bien sûr, un certain vide. Ils... ils n'y vont pas avec le même intérêt... qu'ils avaient quand ils sont partis. Alors, naturellement, les temps ont passé, aujourd'hui il y a... les enfants se sont mariés, il y a les petits-enfants, que voulez-vous ? Que vont-ils faire au Portugal ?

Alors la plupart, ils n'y vont pas POUR le Portugal, ils vont AU Portugal ! Ils y restent quinze jours, un mois, le temps qu'il faut, mais, leur attache c'est toujours en France. Et d'ailleurs, je pense que... c'est exactement ce qui va m'arriver, parce que c'est ce que j'ai toujours dit à mes amis... ils me disent, « *Beh alors, après la retraite, qu'est-ce que tu vas faire ?* » Mais, je dis, « *On n'est pas dans un pays pendant quarante ans. Dans un pays, dans une région, dans une ville, on n'aime pas, on serait déjà parti depuis longtemps. On aime, on apprécie beh, on reste !* » Et... comme le temps ne sera pas compté à la retraite, je pense que je vais faire un p'tit peu comme mes pa... comme mes compatriotes... je ne partirai pas POUR le Portugal, mais j'irai AU Portugal et, je resterai le temps qu'il faudra, sans compter !

La plupart des... des Portugais, donc, qui sont restés... en France, est-ce qu'ils ont pris la nationalité française, ou est-ce qu'ils ont une double nationalité, ou est-ce qu'ils sont restés portugais ?

La plupart sont restés portugais, parce que... Pour une raison simple. Dans certains pays... pour avoir certaines professions, il fallait être national de ce pays. C'est ce qui arrivait au Venezuela... au Canada, dans... dans certains pays. En France... ce phénomène existait, mais dans les années... début soixante-dix. Après ça été aboli, disons que toute personne pouvait, toute personne de nationalité portugaise, pouvait... être... patron, créer une entreprise, sans avoir l'obligation d'être français. Disons que cette génération des années soixante-dix, soixante, soixante-dix, la plupart ne se sont pas naturalisés parce qu'ils ne prétendaient pas avoir des entreprises, ils étaient... entre maçon... travail entre l'industrie, agriculture, ils n'avaient pas besoin...

Leurs enfants, étant nés en France, il y a eu ce phénomène de... un enfant né en France, à l'âge de 18 ans, il pouvait faire option par la nationalité française, à partir de là, ils avaient la double nationalité. Parce que, les parents, c'est aussi une question administrative mais qui est intéressante, parce que, quand je vous dis, aujourd'hui, je vous ai déjà parlé plusieurs fois, nous avons 80 000 Portugais, à peu près, qui dépendent de notre juridiction consulaire de Bordeaux. En effet, entre Portugais et Luso-descendants, je pense qu'il y a même un peu plus.

Parce que, les Portugais ont... Dans nos archives, quand un enfant naissait, la loi française, « *Tout enfant né de parents étrangers, n'est PAS français* » Alors, qu'est-ce que les parents faisaient, et très bien, à la naissance. L'enfant naissait, ils venaient au consulat pour l'enregistrer. Pourquoi ? Pour lui attribuer la nationalité portugaise ! Parce qu'autrement, s'il ne voulait pas l'enregistrer, il n'était pas portugais et, il n'était pas français ! Alors on était en présence d'un apatride ! Alors, NOUS, on les con... on considère ces enfants comme portugais et, étant donné qu'ils sont nés en France, à l'âge de 18 ans, ils prenaient, ils faisaient option, aussi par la nationalité française.

Au Portugal on considère la double nationalité, les Français, comme ils font option, ils considèrent uniquement comme Français. Aujourd'hui... c'est un peu simplifié. Un enfant né en France de parents étrangers, à l'âge de 14 ans, il peut lui même demander à être français et ne pas attendre l'âge de 18 ans. Disons que, le problème est le même. NOUS, on les considère comme portugais du fait d'être enregistré à l'état civil portugais et les Français les considère comme français. Alors, vous voyez, il y a cette dualité, combien de Portugais il y a-t-il inscrit au consulat ? Il y a, certes, il y a... Pour nous ils sont portugais... ou luso-descendants. Vous voyez, il y a toujours une marge considérable, parce qu'il y a énormément, énormément... de... de... de Portugais, bien sûr, qui sont nés en France.

Est-ce que vous... vous pensez que parmi le... les descendants de... d'immigrés portugais, de... disons...

... [coupe] Les luso-descendants !

... Descendants, est-ce qu'ils... ils viennent spontanément s'inscrire au consulat ?

... C'est-à-dire que, les luso-descendants, disons, ceux qui sont aujourd'hui ressortissant français, ils ne viennent pas... ils viennent au consulat et, d'ailleurs, la plupart du temps, ils sont obligés de venir, à cause des... par exemple, des héritages. Vous avez, en... vous avez en... en... en Luso-descendants, qui est

français, étant descendant de parents portugais et, qui est... qui a un héritage au Portugal. Alors, qu'est-ce qu'il faut ? Beh, il faut qu'il vienne au consulat. Pour faire quoi ? Pour faire une procuration, pour établir une procuration, pour demander un extrait de naissance, en vue d'un certificat d'hérédité... Pour tout document qui lui est nécessaire. Où est-ce qu'il va ? Où est-ce qu'il s'adresse ? Il s'adresse obligatoirement au consulat, bien sûr, en cas de nécessité.

Mais est-ce qu'ils demandent à avoir la nationalité portugaise ?

... Ils... C'est-à-dire, s'ils trouvent intérêt à le faire, oui ils font. Je peux vous dire même, un... un cas d'une dame qui est venue la semaine dernière, qui a 86 ans, qui est née au Brésil, de parents portugais et qui pensait avoir la nationalité portugaise, parce que pour venir du Brésil, on lui a fait un passeport. À l'époque, vous savez dans les années 1930. Alors, ayant ce passeport, elle pensait avoir la nationalité portugaise. J'ai... j'ai vu les archives et en effet, elle n'a pas la nationalité portugaise. Mais, comme elle n'est pas française non plus... cette dame va avoir, obligatoirement, des problèmes, parce qu'on est en présence d'une situation d'apatridie. Alors, j'ai... j'ai le dossier ici, vous voyez ... je vais commencer à préparer son procès de façon à... ce qu'elle vienne pour organiser une procédure de... à 86 ans [*insiste*], être portugaise.

Parmi les 80 000 Portugais, là, qui sont recensés auprès du consulat, combien ont la nationalité française ?

... Ça, je ne peux pas vous dire. Normalement, la plupart opte par la nationalité portugaise. Ce sont des exceptions, parce que, avoir la double nationalité, c'est un avantage. Alors les gens sont portugais, mais nés en France, avec une éducation française. Forcément, ils ont tout intérêt à être français. Étant portugais, ils ont tout intérêt à être français. Alors, disons que ceux qui ne veulent pas être français, ce sont des exceptions. Mais vraiment des exceptions. Je peux vous dire que les exceptions, à l'époque, quand le service militaire était obligatoire, c'est... ils

venaient au consulat pour décliner et, ils allaient à la préfecture, pour décliner la nationalité française.

Mais c'était des exceptions, et ceci à l'époque où le service militaire était obligatoire. Ils ne voulaient pas faire l'armée en France, ils déclinaient la nationalité française. Aujourd'hui, le service militaire n'étant pas obligatoire, ni au Portugal, ni en France, le problème n'existe pas. Il n'y a pas de gens qui viennent pour décliner la nationalité. Sauf, encore, des cas exceptionnels, vous avez un officier de police français, d'origine portugaise... dans certaines professions, il y a une réserve, il faut qu'ils aient une seule nationalité. Alors là, ils viennent faire la déclinaison de la nationalité portugaise. Mais ce sont vraiment des exceptions. Je me souviens que dans les... dix ans, il y a eu un cas.

Mais, des enfants... nés en France, de parents portugais, ont la nationalité française automatiquement ?

Non, pas automatiquement. La loi... dit que, « *Tout enfant, né en France de parents étrangers, père et mère étrangers, n'a pas la nationalité portugaise.* » Il peut l'avoir s'il continue à avoir un domicile en France et la demander à partir de l'âge de 14 ans.

Quel est... Quelles sont les règles pour avoir la double nationalité, en général ?

... Il n'y pas de règles. La double nationalité, c'est une situation, c'est un acquis... On est... on peut même avoir la triple nationalité... Je... je connais par exemple, le cas d'un... d'une personne qui est... canadienne, l'épouse est portugaise et il est né en France. Alors, il a enregistré au consulat du Canada, elle a la nationalité canadienne, il a enregistré au consulat du Portugal, elle a la nationalité portugaise et étant née en France, il peut demander à avoir la nationalité française. Cette personne peut avoir en effet trois nationalités.

Donc la... la situation est au... cas par cas en...

Au cas par cas. Oui, oui, parfaitement. Au cas par cas si l'on veut, c'est une conséquence de la loi.

Mais... donc, les enfants qui... qui sont nés en France, donc, de... de parents portugais... Pour avoir la nationalité française, que doivent-ils faire et pour avoir la nationalité portugaise, que doivent-ils faire ?

Voilà, alors, pour avoir la nationalité portugaise, c'est ce qu'il faut normalement, parce que sinon ils sont apatrides, ils font une démarche. Ils viennent inscrire les enfants à l'état civil portugais, par l'intermédiaire du consulat... Vous êtes passé en bas, il y a... on fait, ici au consulat, une dizaine d'enregistrement de naissance par jour. Pourquoi ? Si le père et la mère sont portugais, s'ils n'enregistrent pas l'enfant depuis la naissance, cet enfant n'a pas de nationalité, parce que, étant né en France de parents étrangers, il ne peut être français qu'à partir de l'âge de 14 ans. Alors, les parents prévoyants, ils viennent l'enregistrer pour avoir un enfant avec une nationalité et pas un enfant apatride.

Et pour qu'ils aient la nationalité française que... que faut-il qu'ils fassent ?

Il faut... il faut que les parents, étant donné qu'un enfant mineur à l'âge de 14-15 ans, il est toujours mineur, incapable face à la loi, il faut que les parents, les deux, se présentent... au tribunal d'instance, pour faire une démarche... en vue d'obtention... de la nationalité française. Et ce n'est pas compliqué à... à faire, parce que, la seule chose qu'ils ont à prouver c'est, bien sûr, le lieu de naissance et que l'enfant a eu domicile en France, depuis la naissance jusqu'à au moment de demander la nationalité française.

Pour... pour terminer, monsieur Lourenço, qu'est-ce que vous souhaiteriez encore... ajouter, donner comme information, à la fois sur votre vie et sur les... l'action du... du consulat à Bordeaux ?

Beh, c'est- à-dire, comme je suis dans l'année de mon bilan, je dis que ça été... une vie assez remplie, pleine d'enseignements, c'est-à-dire que, vous voyez, pour un fils d'agriculteur, je me suis trouvé, ça m'a... donné une certaine satisfaction de pouvoir représenter, bien sûr, à la demande de... de... du consul et en l'absence du consul, pouvoir représenter mon pays dans certaines situations, pouvoir côtoyer des gens importants de ce monde... Des intellectuels, des... des gens vraiment important. Ça m'a donné cette possibilité et, j'en ai bien profité intellectuellement. Même s'il y a dans ces... dans ce type de rapports, parfois, une certaine hypocrisie où les rapports ne sont pas toujours... véniaux [*géniaux*], ça m'a rendu vraiment... Et après, aussi c'est mon investissement. Je me suis vraiment investi dans le travail du consulat, toujours dans le sens... y'a toujours une certaine frustration, comme dans toute les professions, mais... mais je me suis toujours investi et... je peux vous dire que je partirai à la retraite cette année vraiment avec mon esprit tranquille, avec le sens d'avoir accompli mon travail, le mieux que j'ai pu, mais vraiment la conscience tranquille. Et... et surtout, une satisfaction... qui n'est pas moindre, c'est... quand je sors de chez moi ou du consulat, je me trouve dans un marché à la rue, ça me fait plaisir que les gens s'adressent et me... me... m'appelle par mon nom et, avoir toujours une petite conversation. Vous voyez, ça se passe presque à un niveau... familial. Et ça, ça me plait beaucoup.

Et... et... et l'autre bilan que je tire, c'est la satisfaction d'avoir vu l'évolution de cette immigration, cette progression et la satisfaction d'avoir des noms à connotation portugaise vraiment mêlés à la société française, vraiment dans tous... dans tous les domaines, parce que, une fois dans les années soixante-dix, je me répète, il n'y avait que des noms à connotation des... étrangère, mais des pays de l'est, vous voyez. C'est une vieille immigration. Et nous, je pense qu'on s'est vraiment bien rattrapé et ça c'est tout à l'honneur de... de... du Portugal... et des travailleurs portugais qui ont su par... d'ailleurs, la phrase, les Français, encore, disent, « *Les Portugais, c'est vraiment des gens honnêtes, des travailleurs et des vaillants.* » C'est ces trois mots qui nous viennent toujours à l'esprit et que je pense, encore... continuent de... de classer la communauté portugaise : des vaillants, des gens honnêtes et des gens travailleurs.

Monsieur... Lourenço, vice-consul du Portugal à Bordeaux, je vous remercie de cet entretien. L'entretien a été réalisé par Raymond Arnaud, au consulat du Portugal, le 17 avril 2009, merci.